

Le mot du maire



Chers Bressauds
et Bressauds,

En cette période estivale, je tenais à vous souhaiter de très bonnes vacances, j'espère que le beau temps sera au rendez-vous de cet été 2014. Cela permettra aux habitants de la localité et aux nombreux touristes et estivants de profiter au maximum de notre belle nature environnante. Cela permettra également aux commerçants, artisans, agriculteurs, etc. de travailler dans de bonnes conditions.

J'ai à cet instant une pensée toute particulière pour les personnes qui ne pourront s'évader à cause de leur santé ou faute de moyens. Pour tous, je leur souhaite une amélioration de leur situation.

Les services communication, animation et les services techniques de la commune et de nombreuses associations ont mis sur pied tout au long de cet été une pléiade de manifestations et d'animations qui vont permettre tant aux habitants locaux qu'aux touristes de se divertir. Que ces services et associations soient chaleureusement remerciés pour leur imagination et leur implication.

Depuis fin mars, la nouvelle équipe municipale s'est mise immédiatement au travail, rythmée par des dates butoirs impératives :

- Vote de tous les budgets fin avril
- Mise en place du Conseil d'Administration du CCAS dans les deux mois suivant l'élection
- Installation du Conseil communautaire à la Communauté de Communes
- Vote de l'attribution des subventions aux associations avant fin mai
- Mise en place des différents SIVU ou Syndicats Mixtes intercommunaux

Nous avons également fait le nécessaire afin que le regroupement de l'école primaire sur le site du Centre soit effectif à la rentrée de septembre 2014, à la grande satisfaction de tous les acteurs : élèves, enseignants, parents et administrations. Nous avons obtenu rapidement toutes les autorisations nécessaires : Recteur d'Académie, Préfet des Vosges. Les services de la Mairie, l'équipe pédagogique et les élus ont également réfléchi et travaillé sur les NAP (nouvelles activités périscolaires) qui seront en application en septembre. Ces activités seront proposées sur 2 jours dans la semaine (au lieu de 4) pour une meilleure organisation et une plus grande attractivité pour les enfants.

Pour ces vacances d'été 2014, un point d'accueil de l'Office de Tourisme est installé dans les locaux de la Maison de La Bresse, suite à la demande de personnes qui arrivent pour la première fois à La Bresse et dont l'attention est attirée par cet imposant bâtiment. Un point d'étape sera effectué en fin de vacances estivales.

L'entrée sud de l'agglomération de La Bresse était polluée visuellement par des containers à ordures souvent débordants, en particulier les week-ends. Ces containers ont été déplacés à la grande satisfaction de tous.

Dès la rentrée, les commissions municipales vont se réunir pour plancher sur des dossiers tels que le Pôle Santé Intercommunal ou la Maison des Associations, la fin des travaux de réhabilitation de la Maison de Retraite et du bâtiment Halle/Piscine et l'extension de l'Office de Tourisme, de la promenade piétonnière des Prés du Breuil, etc.

Je vous souhaite à tous de bons mois d'été.

Temps d'Activités Périscolaires

Retour en images sur quelques activités proposées aux enfants fréquentant les TAP durant cette année scolaire.

TAP primaire :

- Intervenants extérieurs :
 - ODCVL, Cellule Campanule : les énergies renouvelables ; l'eau et les hommes ; astronomie ; jardin et développement durable
 - MLC : poterie, accro sport, zumba
 - Radio Résonance FM



- Embellissement de l'environnement par la décoration des grilles de l'Ecole.
- Atelier cuisine
- Activités manuelles : Déco sac, marque-page, hérisson, plâtre, vache, fête des mères et pères, création des fresques de la kermesse, déco des sapins de la ville.
- Projet Arbres avec une exposition qui a eu lieu fin juin.
- Point de croix, tricot et coussin
- Expression corporelle : danse, théâtre (initiation)
- Initiation sportive : gymnastique, tennis de table
- Jeux collectifs

TAP maternelle :

Intervention de Natacha Gérardin directrice du RAM pendant les TAP maternelle pour présenter le travail des assistantes maternelles de la Communauté de Communes de la Haute-Moselotte avec le « Raconte tapis »

- Activités sur les pompiers avec visite de la caserne
- Activités manuelles
- Jeux collectifs



Un grand merci à tous les intervenants et l'équipe d'animation du périscolaire pour leur implication, ainsi qu'aux enfants pour leurs participations.

Terre de compétitions

La Bresse 1980-2014

Du lundi au vendredi : 10h - 19h

Samedi : 10h - 20h - dimanche : 9h - 13h et 15h - 18h

Cet été, la Maison de La Bresse met le sport à l'honneur. Plus précisément le sport de compétition.

Savez-vous que depuis 1980, plus d'une cinquantaine d'événements sportifs de portée internationale ont été organisés à La Bresse ? Depuis les premières coupes du monde de ski de fond en 1981 jusqu'à la coupe du monde de rollerski en 2013, en passant par les coupes ou championnats du monde de VTT, de parapente, d'orientation, de snowboard, de trial moto ou même de pêche à la mouche, les Trophées Andros, les étapes du Tour de France féminin, les Montées Impossibles et autres Muddy Run, La Bresse est devenue une terre de compétitions dont la qualité d'organisation a souvent été récompensée.

Cette grande exposition sera donc l'occasion de faire un saut dans le passé, se remémorer ou découvrir ces grands événements qui ont fait et font encore l'histoire de notre petite ville. Au travers d'objets, d'affiches, de photos, de vidéos et de nombreux éléments liés à ces manifestations, vous comprendrez mieux pourquoi La Bresse a été nommée Ville la plus sportive de France en 1996.

Toute une programmation d'animations, de rencontres, d'événements est en cours, mais encore non disponible à l'heure où nous bouclons ce bulletin. Renseignez-vous sur le site internet de la ville, section « actualité communale », ou à l'accueil de la Maison de La Bresse.





Des sculpteurs sur pierre

Dès le lundi précédent, l'ouverture, les sculpteurs sur pierre se mettent au travail, leur matériau nécessitant plus de temps. À noter que le bloc de « petit granit noir » a été offert par nos partenaires de Durbuy.

23^{ème}

Festival de sculpture

Retour sur le 23^{ème} Festival International de Sculpture Camille Claudel



Remises des diplômes

Le festival s'est achevé par la remise des prix : prix du public, prix des enfants, prix des artistes, et prix de la plus belle vitrine.



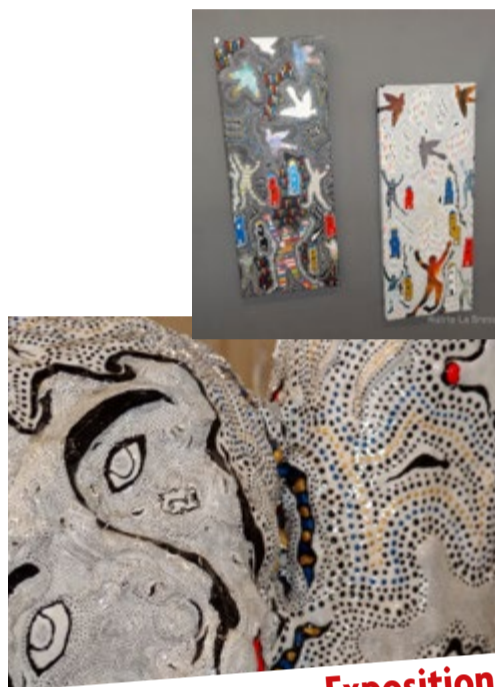
Des sculpteurs sur bois

Du samedi 25 au samedi 31 mai, les sculpteurs sur bois ont réalisé leur œuvre à partir d'un billot ou de planches de bois.



Un festival pour toutes les générations

Dans le même temps, plus de 200 écoliers, collégiens et lycéens, ou simples visiteurs ont participé au festival par le biais des ateliers Créa'Jeunes, rencontrant des artistes et s'initiant à la sculpture.



Expositions

L'invité d'honneur, Yusef El-Saleh, a exposé à la Maison de La Bresse et a proposé de nombreuses démonstrations de lithographie tout au long de la semaine... et même pendant le mois de juin puisque son exposition a été prolongée jusqu'au 25 juin.



Présentation des œuvres

Samedi 31 mai, les artistes ont pu présenter leur travail au public, explicitant les motivations et les subtilités de leur démarche.



Partenariat avec Durbuy

Jeudi et vendredi, une délégation de Durbuy (Belgique) est venue à La Bresse pour développer les liens entre les deux villes. Ils ont pu rencontrer Hubert Arnould, le nouveau maire, et Alexandrine Ducret, adjointe en charge du festival, ainsi que les dirigeants de la MLC pour la partie jeune public, et même le Club Vosgien pour parler de l'entretien des sentiers.



Exp'Osons

De nombreux commerçants se sont inscrits dans la démarche de promotion de l'art, en exposant des œuvres d'artistes amateurs ou professionnels dans leur vitrine.



Les boutiques

Comme chaque année, les boutiques permettent au visiteur de rester dans l'ambiance du festival à leur retour : livres, affiches, petites sculptures, produits dérivés...

Des sculpteurs sur glace

La dernière journée du festival a été marquée par deux démonstrations de sculpture sur glace, à partir de blocs de glace offerts par Christian Claudel.



Vente

Précisons enfin que toutes les sculptures des différents festivals sont mises en vente : le catalogue est disponible à la mairie ou à la Maison de La Bresse. Si une entreprise achète une œuvre et l'expose, elle fait acte de mécénat, ce qui lui permet d'obtenir une réduction d'impôts de 40 à 60 % de la valeur de la sculpture.

Extrait du Conseil Municipal du 26 mai 2014

Le compte-rendu intégral est affiché en Mairie et disponible sur le site internet de la mairie : www.labresse.fr.

Après avoir salué l'assemblée, M. Le Maire, Hubert ARNOULD, ouvre la séance à 20 heures 05, puis souhaite la bienvenue à Mme Francine GAILLET (6^e sur la liste « La Bresse Ensemble vers 2020 ») qui remplacera M. Guy VAXELAIRE, démissionnaire au 1^{er} mai 2014. - M. le Préfet en a été informé. -

Mlle Chloé LEDUC est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION du COMPTE RENDU de la séance du 28 avril 2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu, avec toutefois quelques observations de la Minorité, concernant les points ci-dessous :

« De façon à ce que les débats de l'assemblée communale soient retranscrits le plus objectivement possible, nous souhaitons que soit précisé ceci :

- que les 2 points « Résidence Les Bouleaux » et « site du Neuf Pré » traités dans les questions diverses et dont M. le Maire a fait la lecture, l'ont été à l'initiative du groupe minoritaire et qu'elles soient portées au compte-rendu de ce conseil municipal. Ces 2 questions ont été déposées par écrit en Mairie (boîte aux lettres) le samedi 26 avril 2014. PJ : le document déposé en mairie.

- Concernant le tarif de vente des terrains de Mrs Marion »

M. le Maire accepte la première remarque tout en précisant que le débat sur ces questions était

bien prévu dans les points divers de ce conseil. Concernant la deuxième remarque, il estime que les précisions sur le prix de vente des terrains de MM. Marion n'ont pas été apportées lors des débats de la séance du Conseil Municipal. Elles ne seront donc pas retranscrites.

Il est ensuite procédé à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

FINANCES

Rapporteur : **Mme Maryvonne CROUVEZIER**

Frais de déplacement des élus, modalités de remboursement

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prévoir la possibilité de remboursement des frais réellement supportés par les élus dès lors que ceux-ci sont en concordance avec les raisons qui les ont motivés, comme c'était le cas lors de la précédente municipalité.

Vote des subventions aux associations et établissement scolaires

Proposition d'attribution des subventions pour l'exercice 2014, suivant le tableau étudié en commission finances du 20 mai 2014, et remis à tous les membres de l'assemblée.

Etablissements	Subvention
ECOLE MATERNELLE « LA TOURTERELLE »	
Voyage à Colmar (Cirque TPS-PS)	190,00 €
Voyage à Colmar (Cirque MS-GS)	197,50 €
ECOLE PUBLIQUE DU CENTRE	
Séjour en milieu montagnard (CP-CE1)	1 822,40 €
Sortie à Nancy (CE1/CE2)	215,00 €
Classe de CM1 - Voyage à Paris	1 800,00 €
ECOLE SAINT-LAURENT	
Sortie à Nancy (PS/GS/MS)	232,50 €
Sortie à Gunmémil (CP / CE1)	125,00 €
Sortie à Epinal (CE2/CM1)	109,00 €
Sortie Nancy (CM2)	495,00 €
Classe de Mer (CM1/CM2) - 25 élèves bressauds :	
Transport	1 300,00 €
Séjour	2 450,00 €
COLLEGE SAINT-LAURENT	
Séjour linguistique Angleterre du 02 au 08/06/14 (4 ^e et 3 ^e)	Dotation forfaitaire de
Marché de Noël Fribourg (de la 6 ^e à la 3 ^e)	16 € par élève bressaud soit :
Voyage à Grand (6 ^e)	16 € x 27 élèves = 432,00 €
Chatel sur Moselle (5 ^e)	
Darney (6 ^e)	
Nancy opéra (de la 6 ^e à la 3 ^e)	
COLLEGE DES BOUDIERES	
Remiremont - Forum métiers (3 ^e)	
Struthof (3 ^e)	
Ferme Saichy (6 ^e)	
Col de Menufosse (5 ^e)	Dotation forfaitaire de
Freiburg (5 ^e)	16 € par élève bressaud soit :
Mirecourt (6 ^e)	16 € x 159 élèves = 2 544,00 €
Angleterre (4 ^e)	
Chatel - Musée départemental (5 ^e)	
Rotenbach (Col de Menufosse (6 ^e))	
Lac des Corbeaux (6 ^e)	
Base de Loisirs de Saulxures	
Strasbourg - Kehl	
ETABLISSEMENTS EXTERIEURS	
Lycées - pour élèves bressauds - estimation	500,00 €
Service de psychologie scolaire	500,00 €

Associations ou structures	Subvention 2014	Observations
ADMR	2 530 €	
AITHEX	2 880 €	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	2 020 €	
APEL	100 €	
ASSOCIATION LIBRE HANDI SPORT	200 €	
ASSOCIATION SPORT ET SANTE DES Htes-VOSGES (ASSHV)	200 €	
CHORALE « La Boîte à Chansons »	4 500 €	
CLUB DE MUSCULATION	240 €	
CLUB DE SCRABBLE LA BRESSE	100 €	
CLUB VOSGIEN	2 000 €	
COMITE DE JUMELAGE MENAKA	4 350 €	
FESTIVAL DE SCRABBLE	1 000 €	
FOYER DE SKI NORDIQUE	1 500 €	
GASPC	36 500 €	
Quote part attribué selon effectif		
GROUPEMENT DES AGRICULTEURS	8 510 €	
HANDI CAP VOSGES	100 €	
HAUTES VOSGES ORIENTATION	840 €	
IRWEGO Enduro VTT	1 000 €	
JARDINIERS DE LA BRESSE	100 €	
JUSTOCORPS	150 €	
LA BRESSAUDE	45 000 €	
LEGION VOSGIENNE	300 €	
Les PEP 88	100 €	
LES P'TITS AMIS DE OUI-OUI	30 000 €	
LYCEE DE MIRECOURT (gestion de l'espace)	900 €	
MAISON DU GRANIT	570 €	
MAISON FAMILIALE SAULXURES	110 €	

Associations ou structures	Subvention 2014	Observations
M L C	12 100 €	Fonct.
	2 430 €	fond aide
	1 860 €	pij
	8 500 €	ludo
	1 000 €	chantier jeunes
	1 200 €	mini sej
	3 200 €	multi media
	1 000 €	st nicolas
	4 000 €	cinema
	3 000 €	journees etudes vosgiennes
	1 500 €	festival images et voyages
	3 000 €	crea jeunes (1 ans s/2)
	500 €	concours photo+création atelier
	3 900 €	Part salaire Directeur
	47 190 €	S/Total MLC
MEDAILLES MILITAIRES	80 €	
ONAC (bleuet)	150 €	
ORCHESTRE D'HARMONIE JEANNE D'ARC	4 627 €	
PREVENTION ROUTIERE	50 €	
RESONANCE FM	4 000 €	dont 1 500 € subv exceptionnelle p/déficit
SOUVENIR FRANCAIS	300 €	
TELETHON	800 €	
UNC AFN	180 €	
UNSS	500 €	
OGEC	72 500 €	
CANTINE ST LAURENT	20 000 €	
PARTICIP. POSTE DIRECTEUR MLC	29 604 €	concerne 1 ^{er} semestre 2014 - règlement direct. au Fonjep à partir du 1/7/2014
M.N.T.	12 000 €	
ANIMATIONS	6 900 €	
CCAS	20 000 €	
OTL	160 000 €	
SUBVENTIONS SCOLAIRES	13 000 €	

Résultats des votes effectués selon la règle générale : abstention des élus qui font partie d'une association concernant le principe de versement d'une subvention à ladite association. À noter une abstention pour le vote de la subvention au Lycée de Mirecourt.

Les subventions proposées dans le tableau ci-dessus et tenant compte du débat sont approuvées à l'unanimité des votants.

MARCHÉS PUBLICS

Rapporteur : **Mme Maryvonne CROUVEZIER**

DEMANDES DE SUBVENTION au CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES concernant :

Rénovation du stade de biathlon de la Ténine

Par une délibération N°6/2013 du 27 mai 2013, le Conseil municipal a approuvé le projet de rénovation du stade de biathlon « Véronique Claudel » et a sollicité des aides financières auprès des différents financeurs, notamment le Conseil Général des Vosges. Ce projet ayant été inscrit à la programmation 2014 de la Communauté de communes de la Haute-Moselotte, les Services du Département souhaitent qu'une nouvelle délibération soit prise pour tenir compte des nouvelles modalités de financement.

La Commune peut escompter une subvention du Conseil Général à hauteur de 17% du montant HT des travaux, au titre de la Priorité départementale « restructuration d'équipements sportifs ».

Les travaux (montant estimé à 231 000 euros HT) comprennent :

- la création d'un nouvel anneau de pénalités ;
- le remblaiement d'une partie du parking pour l'aire de départ et d'arrivée ;
- la mise en place de protection à gauche et à droite du pas de tir ;
- le remplacement de la ciblerie pour 25 cibles avec toiture ;
- la création d'un anneau de 650 m en enrobés pour le roller-ski en période estivale.

Cet équipement rénové pourra ainsi accueillir des compétitions sportives de toute catégorie et de haut niveau.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de restructuration du stade de biathlon de la Ténine et sollicite une aide financière du Conseil Général des Vosges.

Travaux de viabilisation « les balcons de La Rigue »

La Commune souhaite créer un lotissement de 19 parcelles sur le secteur de « La Rigue ».

L'opération consiste à réaliser les travaux de voirie (route et trottoirs), de réseaux divers (électricité, télécommunications, éclairage public, eau potable et assainissement) et d'aménagements paysagers.

La Commune peut escompter une subvention du Conseil Général à hauteur de 12% du montant HT des dépenses subventionnables, déduction faite des recettes liées à la vente des terrains. Ce montant est plafonné à 500 000 € HT.

Le montant global de l'opération est estimé à 900 865,50 € HT, y compris maîtrise d'œuvre.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le présent rapport relatif au projet de création de lotissement et sollicite une aide financière auprès du Conseil Général des Vosges.

POPULATION

Rapporteur : **Mme Alexandrine DUCRET**

● Convention de mise à disposition du bus communal à la MCL et la ruche dans le cadre de l'accueil de loisir estival.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition gratuite du bus pour la MLC et la Ruche (Association Familiale) pour l'accueil de loisirs de la période estivale, selon les conditions suivantes :

- Mise à disposition limitée à une sortie par semaine avec une sortie supplémentaire sur la période.
- Prise en charge directe par l'association des frais de repas du conducteur du bus et autres frais qui pourraient être engagés
- Respect de l'amplitude horaire journalière maximale de 10h pour le conducteur
- Distance limitée à un rayon de 200 km maximum

● Désaffectation de locaux relevant du domaine public scolaire École publique élémentaire site du Nef-pré - 113 rue du Hohneck

Suite à la fusion de l'École du Centre et de l'École du Neuf-Pré en 2012, le bâtiment scolaire situé au 113 Rue du Hohneck, au lieu-dit le Neuf-Pré, accueille deux classes élémentaires.

Le site du Centre a une capacité d'accueil suffisante pour recevoir l'ensemble des classes.

Dans un souci d'équité entre les élèves et de réduction des risques liés au transport des enfants scolarisés sur le site du Neuf-Pré empruntant la navette scolaire, il est proposé de regrouper l'ensemble des six classes sur le site du centre.

Par un courrier du 25 avril 2014, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale a fait part de sa totale adhésion à ce projet de regroupement si les locaux le permettent.

L'article L2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales, repris dans l'article L 212-1 du Code de l'Éducation prévoit que « le Conseil Municipal décide de la création et de l'implantation des écoles des classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'État dans le département ».

M. le Maire ajoute que l'avis favorable de M. le Préfet a été reçu le 23 mai.

Mme Francine GAILLET lit un communiqué de la Minorité :

La minorité s'oppose à la décision de regrouper l'ensemble des six classes sur le site du Centre.

Dès l'annonce de la fermeture de l'école du Neuf-Pré, l'ancienne municipalité a redoublé d'efforts pour maintenir la dernière école de quartier, établissement de construction relativement récente, bien équipée et dotée des services nécessaires. À cet effet, elle a proposé le maintien d'une activité dans cette école en envisageant un regroupement pédagogique, laissant bien sûr à l'Académie et l'équipe enseignante le choix de la répartition des élèves et de l'organisation pédagogique. De son côté, la municipalité travaillait à l'adaptation des services déjà assurés :

Transport : une navette gratuite matin et soir entre les deux écoles (distances de 2,5 km)

Cantine : un service de cantine assuré aux mêmes conditions tarifaires

Horaires : une organisation adaptée selon la navette

Garderie : large amplitude horaire

Il est évident que la mise en œuvre de cette opération était conditionnée par l'adhésion des partenaires et la force conjointe de ceux-ci était la garantie de réussite. Mais pouvons-nous le dire et l'écrire :

La Bresse était bien la seule commune à voir des parents d'élèves et des enseignants souhaitant ou demandant LA FERMETURE D'UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ! Un non-sens qui fait bondir !

Pourtant, nous avons pu constater que l'organisation mise en place est satisfaisante (enquête réalisée auprès des parents utilisateurs à l'issue de la 1^{re} année).

- Service de qualité apporté, activité périscolaire facilitée
- Pause allongée pour prendre les repas
- Meilleur espace dans les deux cours d'école avec moins d'élèves
- Deux établissements moins chargés avec des espaces d'enseignement mieux disposés et adaptés.

La minorité s'interroge donc sur cette délibération au vu de ce bilan globalement positif. Certes, ce regroupement engendre un coût mais compensé en partie par une redistribution des moyens. Le coût raisonnable est largement justifié par de meilleures conditions de travail, davantage d'espaces pédagogiques et d'espaces pour les récréations et activités de plein air réduisant ainsi les risques d'accident. Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer, il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir. La cantine proposée maintenant sur les deux sites permet de bénéficier de ces bienfaits d'autant qu'auparavant la cantine du centre était saturée ! Effectivement, toutes ces valeurs n'ont pas de prix !

L'école ne doit pas être considérée comme une dépense mais plutôt comme un investissement d'intérêt général (enfants, enseignants, parents...).

La minorité s'oppose à cette délibération et en demande son retrait de l'ordre du jour en attendant le nouveau bilan de juin 2014 après deux années de fonctionnement. Elle demande à ce qu'une enquête soit réalisée auprès des parents utilisateurs avec notamment cette question précise :

POUR OU CONTRE le transfert ? Elle souhaite aussi connaître les solutions envisagées par la nouvelle municipalité sur l'adaptation des locaux du Centre, la polyvalence des salles, les lieux des TAP, le personnel...

Il est proposé au Conseil Municipal, dans l'hypothèse où l'avis de Monsieur Le Préfet serait connu à la date de la séance du 26 mai 2014, de délibérer en vue de la désaffectation du bâtiment scolaire situé au 113 Rue du Hohneck...

M. le Maire répond : « Nous ne reporterons pas la question, nous devons avancer. »

Il est précisé par Mme DUCRET que lors de la réunion publique du 22 mai 2014, les nombreux parents présents ont indiqué, en grande majorité, qu'ils étaient favorables à la fermeture du site du Neuf-Pré. Il est également précisé que beaucoup de parents se sont plaints de l'éclatement des lieux.

À la remarque de Mme Liliane MENGIN, M. Nicolas REMY répond : « la sérénité des enfants est en priorité prise en compte. Vient ensuite le confort des enseignants et des parents qui, pour certains, ont des enfants sur les deux sites ce qui les oblige à de nombreux allers et retours. »

M. Jérôme MATHIEU précise les points suivants : « les conditions tarifaires pour les parents étaient identiques mais la commune prenait en charge le supplément lié au fonctionnement de la restauration scolaire sur le site du Neuf-Pré. Les économies permettront d'améliorer les Temps d'Activités Périscolaires et de garder une école publique attractive. On doit tenir compte de la baisse démographique et de la concurrence de l'école privée. Le personnel du Neuf-Pré sera utile au Centre, il n'existe pas de problème de cantine au Collège de La Bresse. »

Suite à la demande de Mme Liliane MENGIN concernant l'avenir du bâtiment du Neuf-Pré, M. le Maire répond qu'une réflexion va être menée et que cette question sera revue au deuxième semestre 2014.

Mme Liliane MENGIN rappelle la désaffectation de l'École du Chajoux et les contacts pris à l'époque avec une agence immobilière sans succès. M. Jean-François POIROT répond que la municipalité en est consciente, et que des contacts seront pris pour le bâtiment du Neuf-Pré.

Après débat, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre, approuve la désaffectation de l'École du Neuf-Pré dès la fin de l'année scolaire 2013/2014.

URBANISME – TERRAIN

Rapporteur : **M. Jean-François POIROT**

● Cession de terrain à bâtir

Vu l'avis du service des domaines, après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- la cession du lot indiqué ci-après, au profit de M. DAVID MANGIN et Mme ANAIS TISSERANT :

Lotissement : LA LUNELLE - LOT N° 11 - Références cadastrales : AR N° 1162

Surface totale du lot : 849 m² - Prix HT : 26.50 euros/m²

- autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes pièces contractuelles relatives à cette vente en l'étude de Maître MILLET, notaire à VAGNEY.

● Abandon de la procédure de modification du P.L.U.

Par délibération en date du 30 septembre 2013, le Conseil Municipal a décidé d'engager une modification du P.L.U. concernant la zone UY (zone d'activités) située au centre-ville correspondant au site des anciens tissages MARION.

La Direction Départementale des Territoires, dans le cadre de l'instruction de ce dossier, a fait connaître des observations qui ne permettent plus de poursuivre cette procédure telle que préconisée au départ.

M. Jérôme MATHIEU précise qu'on ne peut engager une révision globale du PLU car ceci est non conforme au SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et qu'il faut tenir compte des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PLU intercommunaux à venir.

M. Alain LEMAIRE rappelle qu'à l'époque il y avait volonté de maintenir l'activité.

M. MATHIEU répond que le classement initial n'a pas été mis en cause, à l'époque l'usine fonctionnait.

M. le Maire regrette que le problème n'ait pas été vu lors de l'étude du dossier de zone d'activité dès le début de la procédure.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- abandonne la procédure prescrite le 30 septembre 2013.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents à intervenir relatifs à ce dossier et à poursuivre la réflexion pour la procédure à mettre en œuvre pour la réalisation d'un projet.

● Demandes de jouissance de biens communaux - Printemps 2014 - Mise à l'enquête publique

La Commission des terrains, suite à sa visite sur les lieux en date du 26 avril 2014, propose à l'enquête publique les demandes suivantes :

SOUR Christophe – « Tête du Fallieu » : Terrain à usage de parc

LAURENT Arnaud – Les Tannes : rénovation captage source sur terrain communal (source/canalisation) accès sur communal

HECKMANN Thierry – Chemin du Nol : utilisation terrain pour mise en place rucher

PIERRAT Rémi – Chemin du Nol : Terrain à usage de parc

Après débat, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- décide qu'une enquête publique sera ouverte du 21/06/2014 au 12/07/2014 inclus.

- charge Monsieur le Maire ou son représentant de donner suite à cette affaire.

DIVERS

● Rapport service des eaux 2013

M. Jérôme MATHIEU expose les principaux éléments contenus dans le rapport d'activité du service des eaux.

Le rapport sera transmis par mail à tous les membres de l'assemblée et est consultable en Mairie Il est rappelé qu'une synergie entre Service des Eaux et RME est demandée quand cela est possible, notamment concernant la relève.

On dénombre 3 033 compteurs dont 1829 sont équipés de dispositifs de relève à distance.

À titre d'information, M. Didier VAXELAIRE remplacera pour une période probatoire d'un an M. Roger ARNOULD en tant que responsable du service des eaux.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport précité.

● Commission communale des impôts

En vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts, il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs, composée pour les communes de plus de 2000 habitants, de :

- M. le Maire ou l'adjoint délégué, Président

- 8 commissaires + 8 suppléants désignés par le Directeur Départemental des finances publiques sur une liste dressée par le Conseil Municipal comportant 32 noms de contribuables remplissant certaines conditions.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées aux différentes taxes locales soient équitablement représentées.

Une liste de 32 noms sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques qui, en retour, communiquera les noms des 16 retenus et dont le Conseil Municipal sera informé.

● Remplacement de M Guy Vaxelaire au sein des commissions et de diverses structures

Suite à la démission de M. VAXELAIRE, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions Finances, Affaires Économique, Affaires scolaires, Sports et Bulletin Municipal, ainsi qu'en tant que Membre titulaire des Commissions d'appel d'Offres, d'Achats, de Délégation de services Publics, du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme, et de membre élu au Conseil d'Exploitation de la RME

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, suite à proposition du groupe minoritaire, désigne

Mme Francine GAILLET pour remplacer M. VAXELAIRE au sein des commissions et structures ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

CONSEIL DE RÉGIE : Un point est fait par M. Jérôme MATHIEU

CONVOICATIONS :

Mme Liliane MENGIN demande que soient couplées les invitations aux différentes commissions par mail et par courrier. M. le Maire répond que cela a déjà été demandé et que les invitations doivent être déposées dans les casiers si le délai est d'au moins 15 jours, en plus du mail.

M. Jérôme MATHIEU demande si cela peut être valable pour les convocations du Conseil Municipal.

Les services vérifient la validité de l'envoi des convocations par mail.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES -CCHMO- :

M. Jérôme MATHIEU fait le point sur les dossiers en cours et en particulier la signalétique, la Sté FILERS à Saulxures s/Moselotte (dont la production a démarré depuis deux semaines), des cellules encore disponibles à LANSAUCHAMPS, du Plan d'action Agricole, du Festival des Arts mélangés et de l'Inauguration de la Navette.

QUESTION DE LA MINORITE :

Délégation de Services Publics

La société Labellemontagne a réalisé un important programme d'investissements et a interrogé la commune sur la possibilité de faire un avenant à la délégation de services publics actuellement en cours. La préfecture a donné son aval sur le principe de l'avenant. Néanmoins, depuis plusieurs mois voire années, la commune a sollicité la société Labellemontagne pour obtenir notamment un listing détaillé et précis des biens de retour (document à fournir conformément aux termes de la DSP). Malgré toutes les relances, la commune n'a reçu, de la part de la société, que des tableaux inexploitablement. De ce fait et afin de défendre les intérêts de la commune, un cabinet spécialisé a été saisi et a fait une analyse complète de la DSP. Suite à cette analyse, un courrier a été envoyé à Labellemontagne, en mars dernier, où il fait état d'un certain nombre de pièces à fournir et cela pour le mois de juin prochain. L'échéance se rapprochant, nous souhaiterions connaître l'avancement de ce dossier et la suite que vous envisagez y donner.

M. LE MAIRE répond qu'une réunion a eu lieu. La société Labellemontagne fournira les éléments demandés avec le rapport d'activités 2013/2014. Le conseil municipal sera tenu au courant.

POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Environ trente candidats ont postulé. 10 ont été reçus par les adjoints et la responsable du service Ressources humaines. Le choix est fait mais nous attendons la réponse de l'intéressé.

RESIDENCE DES BOULEAUX :

Suite à la demande de M. Patrice PROST, M. le Maire répond qu'un rendez-vous est prévu le 10 juin prochain avec Vosgelis.

M. Jérôme MATHIEU informe que lors de la rencontre des adjoints avec les Frères MARION, ils nous ont informés que le pourvoi en cassation ne sera pas arrêté. Vosgelis a dénoncé les marchés au vu des risques liés à la procédure en cours (qui peut durer de 4 à 5 ans !!). Rendez-vous est pris avec Vosgelis pour suite à donner. Plusieurs nouvelles pistes vont être étudiées afin que la construction des logements tant attendus se fasse dans les meilleurs délais (actuellement 42 demandes, précise Mme Geneviève DEMANGE)

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au 23 juin à 20h.

● Le 12 juillet, le Tour de France passe par La Bresse !



Cette grande fête du vélo rassemble 15 millions de spectateurs sur l'ensemble de la course. À La Bresse également, beaucoup de monde est attendu.

Les maires et gendarmes s'investissent pour rendre plus sûr le parcours emprunté par la caravane du Tour et les coureurs cyclistes en aménageant le bord des routes et en diffusant des messages de sensibilisation au public.

Pour que cet événement reste une fête et ne devienne pas un drame, la commune s'associe à l'opération «Témoins de sécurité», fruit d'un partenariat entre l'Association des maires de France, la Gendarmerie Nationale et l'association Prévention MAIF. Voici donc le rappel de quelques règles essentielles de prudence pour tous les spectateurs, petits et grands :

Règle N° 1 : Ne jette rien, ne tends pas les bras, ne fais rien qui puisse gêner les coureurs et reste en retrait d'un adulte.

Règle N° 2 : Il est interdit de traverser et de mettre un pied sur la chaussée pour récupérer des objets publicitaires ou pour voir arriver les coureurs.

Règle N° 3 : Écoute et respecte les consignes des gendarmes et des véhicules de sécurité du Tour de France.

Des pancartes «Témoins de sécurité» rappelant ces règles seront distribués aux spectateurs le jour du passage du Tour.

Important : des arrêtés de circulation et de stationnement ont été pris pour le bon déroulement de cette manifestation : ils sont affichés en mairie et consultables par tous.

● Entretien à la RME

Comme tous les ans, à la même période de l'année, la RME effectue les gros entretiens annuels sur ses centrales hydrauliques. En effet, afin de pouvoir exploiter ces outils au maximum de leurs capacités, il faut périodiquement réviser tout ou partie de ces équipements.



Cette année, c'est principalement sur trois centrales que ces travaux vont être réalisés :

- Centrale de Lande, curage de la conduite forcée.
- Centrales du lac des Corbeaux et de la Vertbruche, travaux de génie civil sur les canaux de fuite et entretien des alternateurs.

Ces travaux vont s'échelonner durant l'été, l'objectif étant de retrouver la pleine puissance de ces installations avant l'hiver, saison durant laquelle nous avons le plus besoin de ces outils de production.

● Audit de la RME

La RME est engagée dans une démarche qualité depuis de nombreuses années, et est certifiée ISO 9001 (version 2008). Nous sommes contrôlés tous les ans par la société DNV, organisme qui nous délivre notre certification.

Cette année, notre auditrice a passé la journée du 27 mai 2014 en notre compagnie ; la matinée a été consacrée à une revue des différents processus en fonction à la Régie, et l'après-midi, c'est à la centrale de Blanchemer que des agents de la RME furent audités.

Aucune non-conformité n'a été décelée au cours de cette journée.

Prochaine étape dans un an, pour un audit de re-certification (tous les 3 ans).

● Départs en retraite



Au revoir et heureuse retraite à Roger et Gervais.

Roger Arnould a pris sa retraite le 1^{er} juin : chef d'équipe du Service des Eaux, il a fait toute sa carrière à La Bresse, où il a démarré comme ouvrier d'entretien de la voie publique en 1977.

Quant à Gervais Genet, il s'est arrêté le 1^{er} mai après 20 ans au service de la commune, il était chef d'équipe du service Bâtiments. Il était entré à la mairie en 1994 au Complexe Piscine-Loisirs.

● Emplois d'été



Samedi 7 juin, les 27 jeunes retenus dans le cadre de l'opération «emplois d'été» suite au Forum du 25 avril étaient réunis pour une réunion d'information. Il s'agira pour la plupart d'entre eux d'une première expérience sur des emplois variés répartis sur les Services Techniques, l'EHPAD, le SSIAD, l'Office de Tourisme, la piscine, la Régie Municipale d'Électricité et l'ONF.

● Commission des terrains

LA BRESSE, le 3 juin 2014

En vue de la tournée d'automne de la commission des terrains, toutes les personnes désireuses de procéder à une acquisition, un échange ou une jouissance de terrain communal sont invitées à déposer leur demande **pour le 31 août 2014 au plus tard, exclusivement par lettre adressée à « M. le Maire – Commission des terrains – B.P 11 – 88250 LA BRESSE ».**

Echos...

● Zone bleue

À la demande des commerçants, la zone bleue de stationnement va prochainement être étendue à titre expérimental dans une partie de la rue de l'église, le quai des Iranées (côté commerces) et la rue de la fontaine Saint-Laurent (partie basse). Une signalisation (sol et panneaux) sera mise en place.

● Courrier d'Amandine François

Chers donateurs,

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour vos dons qui nous ont permis de concrétiser et de mener à bien notre projet solidaire à Djibouti.

Grâce à votre contribution, nous avons pu apporter du matériel et organiser des séances sportives, au Centre de Protection des Enfants, situé dans la capitale, et qui prend en charge des Djiboutiennes défavorisées, abandonnées ou orphelines.

Nous y avons également donné des cours de soutien scolaire et apporté des livres pour enrichir la bibliothèque. Nous y avons aussi dispensé des cours de sport à des enfants sourds et malentendants.

Nous avons distribué des vêtements, jouets et ballons à Leita, un petit village de l'arrière-pays, et donné du matériel de protection aux vendeurs du lac Assal.

Dans l'espoir que vous continuerez à soutenir de tels projets pour que d'autres aient la chance de partager une telle expérience, veuillez recevoir tous nos sincères remerciements.

Amandine François



● Erratum

Dans le dernier bulletin (N° 312 - juin 2014), une erreur s'est produite à la page 3, dans le tableau des taux de fiscalité locale pour 2014 : à la ligne « Cotisation Foncière des Entreprises », la base notifiée pour 2013 est de 2378065 € et non 378065 €.

● Fête de la musique

La fête de la musique a été un vif succès cette année : merci à tous ceux qui se sont impliqués pour contribuer à cette réussite : commerçants et restaurateurs, services techniques municipaux, et bien sûr musiciens.



Marc FULGONI
photographe

- Reportages photographiques (familiaux, sportifs, culturels, touristiques ou professionnels)
- Portraits en extérieur.
- Photos d'identité à domicile.

09 67 30 57 18

06 37 31 38 91

www.marccfulgoni.fr

» contact@marccfulgoni.fr

ME photographies

n° siret : 413 815 499 00046

5 rue de la Fontaine Saint Laurent
88250 LA BRESSE

● Les déchèteries de Niachamp et de Blanfin.

Les matériaux acceptés sont la ferraille, l'huile de vidange, le bois, les objets encombrants, le verre, le papier, le carton, les batteries, les bouteilles plastiques, les huiles ménagères, les gravats et déchets verts, les piles, les tissus, le matériel informatique et les pneumatiques.

Jour	Niachamp à La Bresse		Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi			8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

● Les « relais » déchèterie (La Bresse)

Situés en 15 lieux qui seront complétés d'ici la fin de l'année avec de nouveaux containers (signalés entre parenthèses) :

- Déchèterie** : cartons, multi-matériaux, verre
- Supermarché, route de Niachamp** : 1 verre
- Supermarché, rue Paul Claudel** : 2 verres
- Maison de retraite – Rue de la Claire** : 1 multi-matériaux
- Rue des Boudières** : 1 multi-matériaux et 1 verre
- Parking des Baraques (rue du Hohneck)** : 1 multi-matériaux et 1 verre
- Chajoux, rue des Champions** : 1 verre et 2 multi-matériaux
- Belle-Hutte – Parking télési de Blanchemer** : 1 multi-matériaux et 1 verre
- Belle-Hutte, entrée haute** : 2 multi-matériaux et 1 verre
- Route de Vologne, entrée ancienne route de Vologne** : 1 multi-matériaux et 1 verre
- Camping Haut des Bluches (réservé clients)** : 1 verre et 1 multi-matériaux
- Intersection Route de Gérardmer/Traverse de la Roche** : 1 verre et 1 multi-matériaux
- Le Couraige** : 1 verre (+1 multi-matériaux à venir)
- Col de Grosse Pierre** : 1 verre
- Complexe Piscine** : 1 verre et 1 multi-matériaux
- Près de l'Orme** : (1 verre + 1 multi-matériaux à venir)
- Le Daval Traverse/Grand Rue** : (1 verre + 1 multi-matériaux à venir)

● Le ramassage des ordures ménagères sur la commune de La Bresse

Lundi : Le Droit, Le Chajoux, Lispach, Route des Crêtes, Belle-Hutte

Mercredi : La Bresse Centre-ville

Jeudi : Route du Hohneck, Route de Vologne, Bouchaux, Brabant, Moyemont

Vous trouverez en complément, sur le site Internet de la Communauté de Communes Haute Moselotte cchmo.net, le listing complet des rues et leur jour de ramassage sur la commune.

Les conteneurs doivent impérativement être sortis la veille du jour de ramassage

Pour les jours fériés : La collecte des jours fériés est reportée ou avancée au mardi de la semaine en cours du jour férié.

Aire vidange camping-cars

200 m en aval de la déchetterie de Niachamp

Aire d'accueil et service

Au camping du Haut des Bluches

PERMANENCES MAIRIE ET ADJOINTS

M. Hubert ARNOULD – Maire Affaires générales, Affaires économiques, Emploi, Finances - Personnel communal.	Reçoit sur rendez-vous
Mme Maryvone CROUVEZIER - 1^{ère} Adjointe - LEJEUNE Nelly, CMD* Finances - Marchés Publics - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres, d'Achats, Délégations de services publics - Assurances - Achats - Affaires économiques.	Mercredi de 10 h à 12 h
M. Jérôme MATHIEU - 2^e Adjoint - MOUGEL Jean-Baptiste, CMD* Régie Municipale d'Electricité - Eau et Assainissement (SIA) - Chauffage bois - STM.	Lundi de 15 h à 17 h
Mme Geneviève DEMANGE - 3^e Adjointe - MOREL Fabienne, CMD* Affaires sociales - Maisons de Retraite - Services à la Population : logements, etc Conseil Municipal Jeunes.	Mardi de 10 h à 12 h
M. Raymond MARCHAL - 4^e Adjoint - VERRIER François, CMD* Agriculture - Forêts - Gestion de l'Espace - Environnement/Développement durable - Embellissement Cimetière/Funérarium - Marchés - Carrières.	Jeudi de 10 h à 11 h
Mme Alexandrine DUCRET - 5^e Adjointe - FLEURETTE Laurent, CMD* Affaires scolaires - Festival de Sculpture - Relations avec les Sapeurs-Pompiers Relations avec les associations autres que sportives et patriotiques - Affaires culturelles - Jumelages.	Lundi de 10 h à 12 h
M. Jean-François POIROT - 6^e Adjoint - ANTOINE Aurélien, CMD* Urbanisme - Bâtiments (Investissements, entretien, locations, ventes) - P.L.U - Lotissements Terrains Voirie Circulation - Déneigement - Commissions de sécurité (bâtiments et ERP) SCOT - Associations Patriotiques.	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Mme Elisabeth BONNOT - 7^e Adjointe - LEDUC Chloé, CMD* Ressources humaines - Formation - Démarche qualité - Communication, Bulletin municipal Animations - Fêtes et manifestations - Gestion des salles.	Samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
M. Loïc POIROT - 8^e Adjoint - REMY Nicolas, CMD* OTL (Tourisme, centrale de réservation, Piscine/Patinoire, Camping, Ski de fond) Sport et relations avec les associations sportives - Sécurité sur les pistes de ski Sites sportifs et de loisirs.	Vendredi de 14 h à 17 h sur rendez-vous

*CMD = Conseiller(e) Municipal(e) Délégué(e)

VIE ÉCONOMIQUE

● La Poste - 150 ans

Le bureau de Poste de La Bresse et le club des collectionneurs des Hautes-Vosges organisent une exposition sur le 150^e anniversaire du bureau de Poste durant la période estivale.

L'exposition est surtout constituée de documents officiels, d'histoire, de photos et supports philatéliques... prêtés gracieusement par M. Henri Jeangeorges de Saulxures-sur-Moselotte.

À cette occasion, une enveloppe préimprimée locale sur ce thème sera en vente.



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

● École élémentaire publique du centre

Séjour au Sotré

Mercredi 11 juin, alors que leurs camarades rentraient en classe, les enfants de CP et de CE1 de Mmes Aubert et Munier sont partis trois jours au gîte du Sotré pour découvrir ou redécouvrir les crêtes vosgiennes.

Profitant du soleil, nos petits écoliers, chaussures de marche aux pieds, ont découvert la faune et la flore des Hautes-Vosges avant d'assister à la traite des vaches et à la fabrication du fameux munster. Le retour au gîte était le bienvenu ; après une douche et un repas bienfaiteurs, nos randonneurs allaient, avec ravissement, faire connaissance avec le conteur Jean-Pierre Thouvenot ! Il fallait bien se rendre à l'évidence, les petits sotrés étaient dans le gîte et allaient accompagner nos rêveurs dans leur sommeil !

La seconde journée, ensoleillée elle aussi, allait être tout aussi riche ! De bon matin, les enfants ont suivi le circuit de l'eau, mesuré la température des cours d'eau, dessiné avec des éléments naturels, apprécié la force de l'eau qui permet de fabriquer du courant, pêché de nombreuses larves (éphémères, porte-bois, perles) et même des alevins ! Constat fort salubre, l'eau des Hautes-Vosges n'est pas polluée ! Ce n'est que vers 18 heures que le bus municipal reprenait les enfants au pont de Blanchemer pour les ramener au gîte.

Il ne fallut pas attendre longtemps pour que les Sotrés aident les enfants à tomber dans les bras de Morphée. C'était sans compter une nouvelle matinée d'observation de nos amis les chamois et d'une grande balade sur le sentier des névés à la recherche des dernières taches de neige...

Ravis de leur séjour, les enfants ont dû se résigner à quitter leurs amis les lutins pour rejoindre l'école, dire au revoir aux accompagnatrices Sylviane, Claudine et Évelyne en leur offrant un bouquet de fleurs avant de retrouver le cocon familial.



Sortie culturelle à Nancy

Les classes de CE1-CE2 de Madame Nathalie Poirot et de CE2 de Madame Jacqueline Poirot ont effectué une sortie culturelle à Nancy.

C'est par une belle journée ensoleillée que les élèves ont découvert le Musée des Beaux Arts et le Musée lorrain.

Ce fut l'occasion de visiter cette grande ville avec son contexte historique très riche et faire connaissance avec Stanislas sur sa fameuse place.

Un pique-nique à la Pépinière a permis à chacun de goûter à la fraîcheur des arbres de ce parc et d'observer les animaux.

Un grand merci aux parents accompagnateurs.



À la découverte du sentier du textile : suivez le fil...

Les enfants de l'école du centre de la classe des CE1-CE2 de Mme Nathalie Poirot ont inauguré le premier sentier textile.

Grâce à la collaboration de l'usine Tissus Gisèle, des Racines Bressautes (MLC), du Club Vosgien et du musée du textile de Ventron, les enfants ont pu découvrir les richesses de La Bresse avec ses magnifiques paysages : les usines, le granit, les rivières...

Ils ont visité l'usine Tissus Gisèle dans laquelle ils ont pu découvrir les nouvelles machines, l'automatisation...

Nous avons terminé cette journée par une exposition sur les anciens tissages présents sur La Bresse ainsi qu'une démonstration de tissage sur de petits métiers à tisser.

Ce fut une très bonne journée riche en découvertes.

Un grand merci aux personnes présentes ainsi qu'aux parents accompagnateurs et à la mairie pour le bus.



● École et collège Saint-Laurent

Plantations à l'école Saint-Laurent

Les enfants de l'école maternelle se sont improvisés jardiniers. Ils ont semé des graines de radis, de potirons, de courgettes et de potimarrons pour réaliser à la rentrée une délicieuse soupe de légumes.



Vivre la classe autrement



Du 18 au 23 mai, les élèves de CM de l'école Saint-Laurent à la Bresse sont partis en classe de mer à Plouha dans les Côtes-d'Armor. L'occasion pour les 38 élèves de vivre quelque chose d'unique et en relation avec leur thème d'école de l'année : « vivre autrement »

À 880 km de leurs montagnes, les enfants ont découvert une géographie, une faune et une flore différentes. Ils ont aussi rencontré des gens qui ont placé la mer au centre de leur vie : des pêcheurs, des fileurs tributaires des marées, des poissonniers sur le marché... Et bien sûr, ils ont rencontré les Bretons avec leurs danses, leurs chants, leurs légendes, leur histoire... Que de découvertes !

Une classe de mer c'est aussi vivre loin de ses parents. Il faut donc s'adapter à la vie en collectivité, en accepter les contraintes et profiter du plaisir d'être avec les copains.

Pendant une semaine les enfants ont donc vécu une expérience qui, à n'en pas douter, restera longtemps gravée dans leur mémoire.

Voyage en Angleterre

Lundi 2 juin à 21 h 30, 46 élèves de 4^e et 3^e du Collège Saint-Laurent ont quitté La Bresse avec leurs professeurs d'anglais.

Ils allaient enfin découvrir l'Angleterre : depuis la classe de 6^e, ils avaient pu découvrir dans leurs manuels scolaires la capitale, les coutumes britanniques... Cette fois-ci, ils allaient tout vivre pour de vrai : voir les uniformes des élèves, goûter des œufs au petit déjeuner, rouler à gauche, utiliser la monnaie anglaise, respecter la propreté dans les parcs, etc. Chaque jour, des visites étaient organisées et ils avaient aussi du temps libre pour faire du shopping. Le soir par 2, 3 ou 4, ils ont logé dans des familles anglaises.

Tous ces moments ont été l'occasion de parler anglais, d'utiliser le vocabulaire appris depuis la classe de 6^e.

Apprendre et parler l'anglais en classe c'est bien, mais dialoguer en Angleterre c'est encore mieux !

Le clou de ce voyage a eu lieu le mercredi midi quand ils ont pu apercevoir la Reine d'Angleterre dans son nouveau carrosse à la sortie des Maisons du Parlement : elle était évidemment entourée de gardes royaux !

Ils sont rentrés samedi 7 juin bien fatigués, mais la tête pleine de souvenirs et désireux d'offrir à leur famille des souvenirs de ce beau voyage.



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

● Expression des groupes Majorité-Minorité

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Aucun texte n'a été transmis.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Aucun texte n'a été transmis.



VIE ASSOCIATIVE



● Crèche Les P'tits Amis de Oui-Oui

Les P'tits Amis de Oui-Oui jardinent

Ces dernières semaines, les enfants ont eu la chance d'aller jardiner dans un petit coin de terrain prêté par la généreuse «Nénette». Bêchage, semis, arrosage, observation des radis qui grandissent, du maïs qui pousse, découverte de nouvelles senteurs... Françoise, qui mène l'atelier, a su faire partager sa passion du jardinage à ces maraîchers en herbe !



Les P'tits Amis de Oui-Oui et le Festival des Arts mélangés

Le vendredi 6 juin, fut une journée forte en émotions pour les jeunes artistes du multi-accueil puisque ces derniers, accompagnés de Régine et Céline, organisaient leur tout premier vernissage à la Maison de La Bresse, en présence de leur famille, du personnel et des bénévoles de la crèche, des élus de la commune, des voisins...

Après des semaines de travail sur le thème des «chemins de traverse», des œuvres ont pris forme, rappelant souvent le lien fort tissé avec les personnes âgées de la commune, qu'elles habitent à la Résidence des Sapins, à la Maison de Retraite ou tout simplement dans le quartier.

Tous espèrent que ce premier rendez-vous artistique sera suivi d'autres projets culturels en lien avec la toute proche Maison de La Bresse.



● Les Mots Tissés

l'atelier d'écriture se met en congé pour l'été

Comme chaque année, les écrivains de l'atelier d'écriture Les Mots Tissés reposent leur plume et s'égaillent dans la nature afin de se ressourcer en d'autres lieux. Quand l'été s'en vient, nous avons la tête ailleurs... À chacun, chacune sa façon de vivre les beaux jours...

Les Mots Tissés se portent bien, nous entamerons à la rentrée la septième année d'existence.

Écrire pour le plaisir, voilà notre motivation, celle qui nous guide tout au long de ces moments d'écriture à travers les jeux, les lectures à haute voix, les fous-rires et les émotions partagés. Souvent on me pose la question : « À quoi sert un atelier d'écriture ? » À cette interrogation, nombreuses sont les réponses, dont celle-ci que j'aime bien : « faciliter le passage à l'acte d'écrire », tout simplement. Michel Lobrot, auteur et universitaire propose une définition de l'écriture éclairante : « Le jeu est au cœur de l'activité humaine. L'écriture telle que nous la concevons est à la fois la chose la plus légère, la plus drôle qui soit et, en même temps, la plus sérieuse. »

Il me semble en tout cas, à voir fleurir les ateliers d'écriture dans nos vallées, que le besoin d'écrire gagne du terrain, je ne puis que m'en réjouir ! Alors comment vit-on cette expérience d'écrire ? Pourquoi et comment écrivons-nous ? À quelle nécessité répond ce désir d'écrire, pas toujours compris de l'entourage ? Les participants des Mots Tissés répondront à ces questions que vous vous posez peut-être, vous, qui n'avez encore jamais osé écrire, qui écrivez déjà... ou vous qui avez envie de découvrir le monde de l'écriture... Vous serez toujours les bienvenus(e)s à l'occasion d'une séance de découverte ou pour cheminer plus longtemps. La porte est ouverte, seulement un pas à franchir.

Un grand merci à Roselyne, Marie-Claire, Françoise, Soizic-Françoise, Béatrice, Monique, Caroline, Martine, Gérard, Jean-Paul, Armelle, Maggy, Aline, Renée, fidèles de la première heure ou nouveaux venus, pour leur textes toujours inspirés, leur enthousiasme et la convivialité qui règne dans nos ateliers. Nos remerciements vont aussi à la municipalité de La Bresse qui nous accueille à la salle du Champtel.

Les Mots Tissés vous donnent rendez-vous à la rentrée, bonnes vacances à toutes et tous !

Annie Aucante

Les Mots Tissés - tél : 03 29 25 96 09 - ateliers à La Bresse et à Fresse-sur-Moselle - annie.aucante@free.fr



● Club Vosgien

Cap vers la Bretagne avec le Club Vosgien

À la fin du mois de mai, soixante marcheurs du Club Vosgien de La Bresse, sous la responsabilité de Jean-Claude et Marie-Jo, ont pris la direction de la Côte de Granit Rose pour être accueillis au Manoir de Kérallic à Plestin-les-Grèves (Côte d'Armor).

Ce séjour de randonnées et découvertes a permis un dépaysement total face à la mer et ses côtes très découpées qui offrent de magnifiques panoramas.

Les journées bien remplies se déroulaient à un rythme supportable et accepté par tous. Le premier jour, ascension du « Grand Rocher » et l'après-midi, marche sur le sentier des douaniers qui permet de parcourir « La Corniche Armorique ». 15 km à pied, ça use... et, de retour au Manoir, un savoureux repas de mets régionaux était servi. La soirée se poursuivait joyeusement grâce aux animations prévues par notre sympathique guide.



Un programme dense a permis chaque jour de nouvelles découvertes : la péninsule de Carantec avec de magnifiques vues sur la baie de Morlaix, l'île Callot en empruntant la passe à marée basse, la Côte de Granit Rose qui est le fleuron naturel de la côte Nord de Bretagne. À quelques nœuds de là, le bateau s'approche de l'archipel des 7 îles et c'est l'émerveillement devant l'impressionnante réserve ornithologique qui accueille 20 000 couples d'oiseaux marins (fous de Bassan, goélands, cormorans, macareux, etc.) et les phoques gris se prélassant sur les rochers.

Il a fallu toute une journée pour parcourir l'île de Bréhat, admirer le phare et la chapelle, s'arrêter face à la mer et les rochers roses pour manger le pique-nique qui délestera les sacs à dos.

Sur l'île de Batz, circuit en boucle de 12 km avec arrêt pour la visite fort agréable du jardin botanique de G. Delaselle (2 500 espèces originaires de tous les continents).

Le dernier jour, marche sur le sentier des douaniers de la Péninsule de Locquirec puis randonnée citadine à Morlaix où apparaît en premier lieu l'énorme viaduc, montée d'escaliers en venelles médiévales, découverte des maisons de Pondalez, visite des églises et des boutiques...

Le lendemain, c'est déjà le retour vers les montagnes vosgiennes. Chacun revient avec plein d'excellents souvenirs que Dédé, le reporter de service, projettera lors d'un prochain repas.

● Altytud 630

Joli succès pour la Marche gourmande

L'association Altytud 630, qui regroupe 85 commerçants, hôteliers, restaurateurs et artisans de La Bresse, a organisé sa 4^e marche gourmande le 15 juin dernier, en partenariat avec le Club Vosgien.

Cette année encore, cette manifestation a été un beau succès, puisque trois semaines avant, elle affichait déjà complet !

Partant du télésiège Vologne Express mis gracieusement à disposition des participants par Labelle Montagne, les 700 marcheurs ont ensuite pris la direction des secteurs de la Lande et d'Artimont pour un parcours paisible d'environ 8 km, jalonné par sept haltes gourmandes.



Chacun de ces arrêts a permis de déguster différents plats, de l'apéritif au dessert : cuvée envoutante accompagnée d'une verrine d'écrevisse à la pointe d'asperge, gazpacho TOFred, terrine de saumon et aile de raie aux câpres, sauce rouille au safran des Vosges, Lard burger, baeckeofe, tomme des Vosges et son fromage frais en cheese-cake à l'ail des ours, jus de poivron rouge au cumin, macaron aux fruits rouges, crème légère au chocolat blanc coulis de fraises des bois... Des vins assortis étaient également proposés... Bref, des préparations dignes de grandes tables ont été servies au cœur de la nature.

La complicité entre les membres de l'association, l'aide des différents partenaires (Mairie, La Bressaude, Labelle Montagne) et la météo favorable ont ainsi contribué à la pleine réussite de cette manifestation conviviale.

La chèvrerie du Brabant à votre service

La chèvrerie du Brabant offre ses services de déneigement depuis une dizaine d'années. Maintenant, elle vous offre un service d'amélioration de votre terrain, qu'il soit boisé ou en friche, grâce à un treuil de débardage, d'une pelleteuse, et d'un broyeur. La chèvrerie peut aussi assurer un débroussaillage 1 à 3 fois par an de votre terrain pour qu'il reste entretenu.



Débroussaillage friche en pente
Entretien pelouse grande surface
Débardage avec treuil forestier
Remise en état de terrain avec pelleteuse 5t

Chèvrerie du Brabant
Lecomte Bruno
Col du Brabant
88250 LA BRESSE
Tél. : 06 59 68 51 72
siret : 41987749300033

● Athlétisme

Les 6-7-8 juin 2014, trois marcheurs de la Bressaude Athlétisme participaient aux Championnats de France vétérans à Lyon Vénissieux : Évelyne, Noël et Daniel. Ils ont vaillamment défendu les couleurs de notre club en remportant trois podiums : Évelyne Pierrel 2^e au 5000 m marche catégorie 50/55 en 30' 13" 65 ; Noël Vaxelaire 2^e au 5000 m marche catégorie 55/60 en 27' 12" 89 ; Daniel Siegenfuhr 3^e au 5000 m marche catégorie 60 et plus en 28' 49" 72. **Bravo à tous les trois !**



La 16^e édition des Foulées Bressaudes approche à grands pas ! Rendez-vous le 19 juillet prochain à partir de 20h sur la place du Champstel pour participer ou encourager les athlètes présents. À très vite pour une belle soirée d'athlétisme !

● Basket

Challenge de la ville de La Bresse

Le 8 juin, 8 équipes ont répondu à l'invitation de La Bressaude basket pour le Challenge de la ville de La Bresse : Lutterbach (Alsace), Fougerolles (Franche-Comté), Mirecourt, Le Val d'Ajol, Remiremont, GET Vosges 2, et 2 équipes locales.

Après les éliminatoires du matin, un concours de lancers francs était organisé avec une montre comme enjeu.

Pour les 5^e et 6^e places, Lutterbach l'a emporté devant Fougerolles 31 à 22, la 3^e place est revenue au GET venu à bout de Remiremont 55 à 50.

Pour la finale, Mirecourt, déjà vainqueur l'année dernière, retrouvait Le Val d'Ajol.

La finale a régalé tout le gymnase bressaud avec une très bonne ambiance et une adresse au-dessus de la moyenne (13 paniers primés pour le Val d'Ajol et 19 pour Mirecourt). Mirecourt a réalisé le doublé en l'emportant 97 à 89.

BRAVO aux deux équipes pour cette finale de toute beauté disputée en présence de M. Arnould, maire, qui a remis le Challenge au capitaine de Mirecourt.

D'autres lots offerts par les sponsors du BASKET ont récompensé les participants.

Un grand merci aux arbitres et aux bénévoles pour le bon déroulement de cette journée.



Tournoi féminin Michel Curien

Comme chaque année, La Bressaude basket clôturait sa saison samedi 7 juin avec le challenge Michel CURIEN réservé aux féminines.

Alors que ce tournoi prévoyait un après-midi de basket avec la présence de trois équipes, l'absence de Lure au dernier moment a réduit ce tournoi à sa plus simple expression avec un seul match La Bresse - Gérardmer.

Pour cette rencontre entre deux équipes voisines, le match a été équilibré, même si au final, la coupe est revenue à La Bresse qui l'a emporté 49 à 42.

« Nénette » Curien a ainsi remis le challenge aux Bressaudes et en particulier à Natacha, sa petite fille et responsable de l'équipe.

Bravo aux deux équipes et merci aux Géroimoises pour leur présence.

La chaleur ambiante et le barbecue prévu ont permis de terminer au mieux cet après-midi un peu tronqué.

● Pétanque



La section pétanque est en pleine activité aussi bien en compétition à l'extérieur qu'à l'organisation de concours à domicile. Dans les différents championnats des Vosges auxquels les joueurs bressauds ont participé, les meilleurs ont atteint les huitièmes de finale sur plus de 200 participants. Dans les concours officiels disputés dans le secteur des Hautes Vosges, plusieurs finales ont été remportées par les pétanqueurs de La Bresse.

Mardi 3 juin, la section pétanque avait la tâche d'organiser le championnat des Vosges vétérans en triplette. 192 joueurs ont foulé le terrain sur le site des champions de 8 heures du matin à 22 heures pour obtenir un billet pour le Championnat de France. C'est une équipe de Rambervillers qui a remporté la mise en battant en finale une triplette de Thao les Vosges. Cette journée fut une totale réussite. Le président Jean-Louis Jennequin et ses bénévoles de la section avaient tout mis en œuvre depuis quelques semaines pour satisfaire tous les participants. D'ailleurs, le président départemental M. Joël Blaise nous a demandé de nous

porter candidats auprès de la Ligue pour l'organisation l'an prochain d'un championnat de Lorraine à La Bresse. Si notre candidature était retenue, il pourrait y avoir sur le site de La Bresse les champions de France de Metz qui sont pour certains champions du monde.

La pétanque bressaude remercie les services techniques pour leur aide matérielle, les partenaires que sont le Crédit Mutuel, l'auberge des skieurs, le café de La Poste, ainsi que La Bressaude, la municipalité et le comité départemental de pétanque qui ont contribué à la pleine réussite de cette journée.

Maintenant, rendez-vous durant l'été tous les mardis après-midi de juillet et août pour nos concours vacanciers, ouverts à tous les amateurs de la petite boule.



● Ski

Ça va glisser sur tous les fronts pendant l'été !



Les rendez-vous de la section nordique du Ski Club seront nombreux et variés pour la saison estivale.

Venez d'abord vibrer au tremplin de Lispach devant les meilleurs minimes français, allemands, suisses le vendredi 11 juillet à partir de 18h30 en semi-nocturne : spectacle et émotions garantis avec possibilité d'une petite restauration sur place.

Puis dès le lendemain, le samedi 12 juillet, la section nordique associée aux alpins et snowboarders assureront une buvette au Col de Grosse Pierre lors du fameux passage du Tour de France. Venez nombreux vous y rafraîchir dans la bonne humeur et une ambiance du tonnerre !!!

Du 26 juillet au 2 août, les fondeurs et biathlètes se déplacent en stage dans les Pyrénées sur les terres des Frères Fourcade et les installations nordiques du Centre National d'entraînement d'altitude à Font-Romeu. Le résumé et les photos insolites ne manqueront pas de suivre...

Et enfin : avis aux amateurs, novices, ou aguerris, le vendredi férié du 15 août : Venez-vous confronter à la championne du monde locale Estelle Mougel au concours de tir, sur le stade Véronique Claudel, sur des boucles de 150m en course à pied entrecoupées de 2 tirs sur cible à 50m. Un temps de référence sera effectué pour ce concours ouvert à tous de 9h30 à 16h. Une occasion ludique à ne pas manquer. Les sommes récoltées serviront à financer du matériel de tir et des skis-roues pour les jeunes du club... Voilà une façon agréable de passer un moment incroyable tout en supportant les futurs champions !

À vos calendriers !!!



● Tir

Championnat de Lorraine école de tir à Volmerange-les-mines :



En poussin, Corentin Didelot se classe 28^e ; en benjamin, Maxence Didelot est également 28^e, Tanguy Frosio 29^e, Léo Bréjot 42^e et Clément Gaches 46^e.

Challenge Super U :

ce concours inter-sociétés s'est déroulé sur 3 jours : 100 tirs ont été réalisés venus de 21 clubs différents (Lorraine, Alsace, Doubs). Le record de participation est ainsi battu.



Championnat de Lorraine 50 m à Volmerange-les-mines :



3 médailles pour le club : Fabrice a fini 2^e en carabine 3 positions en catégorie senior 1 tout comme Maryline en carabine 60 balles couchés, catégorie dame 1. Mieux encore, elle a remporté le titre de championne de Lorraine en carabine 3 positions. De même, l'équipe senior 1 avec Philibert Mougel, Christophe Mathieu et Fabrice Nicolas termine 1^{re}.

En cadets, Maxime Géhin est 5^e ; en senior 1, Fabrice Nicolas 5^e juste devant Christophe Mathieu 6^e et Philibert Mougel 12^e ; enfin, en senior 2, Jean-Marc Tisserant est 12^e.

Concours de tirs non licenciés : notre concours des non-licenciés ouvert à tous se déroulera les 9, 10 et 11 août au stand de tir de la Ténine. Il s'agit d'un concours de tir à la carabine à 50 mètres et d'une initiation au tir sportif à air comprimé à 10 mètres, pour toutes catégories d'âges à partir de 8 ans.

Un Temps Chez Soi
Elodie Mougel,
esthéticienne à domicile vous propose:

Soin du visage / Soin du corps
Soin mains et pieds / Massages
Maquillages / Epilations
BON CADEAU

Secteur La Bresse et environs
Soins sur rendez-vous
Renseignements au 06 33 08 65 90

Illico perso

9 rue de l'église LA BRESSE
09 80 66 44 22

Vêtements et Objets personnalisés
Idées cadeaux
Design - Déco
Communication visuelle
Entreprises - Clubs - Associations

BOUTIQUE ATELIER

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pendant les vacances scolaires

Du samedi 5 juillet au dimanche 20 juillet et du lundi 18 au dimanche 31 août : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Le dimanche de 9h30 à 12h30 - Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h le lundi 14 juillet

Du lundi 21 juillet au dimanche 17 août : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Le dimanche et le vendredi 15 août de 9h30 à 12h30

● Horaires d'ouverture complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Période de vacances scolaire d'été - Du lundi 7 juillet au vendredi 29 août 2014

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Piscine - bain à bulles* - UV	Sauna Hammam
lundi (dont 14 juillet)	14h à 19h	
mardi	10h30 à 19h	16h30 à 19h
mercredi	10h30 à 19h	
jeudi	10h30 à 19h	
vendredi (dont 15 août)	14h à 21h30	16h30 à 21h30
samedi	10h30 à 18h	
dimanche	9h à 18h	10h à 12h

Période scolaire - Du samedi 30 août au dimanche 28 septembre 2014

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Piscine - bain à bulles* - UV	Sauna Hammam
lundi	FERMÉ	
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h
mercredi	10h30 à 19h	
jeudi	16h30 à 19h	
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30	14h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h

* Fermeture du bain à bulles et du toboggan 1/4 d'heure avant la fermeture des bassins

Fermeture du complexe piscine pour vidange du 29 septembre au 17 octobre 2014

● Point Info Tourisme

Cet été, durant la période de vacances scolaires, la Maison de La Bresse accueille un Point Info Tourisme.

Cette antenne de l'Office de Tourisme a pour vocation de renseigner la clientèle d'un point de vue pratique et touristique.

L'Office de Tourisme, situé dans les préfabriqués en aval du complexe piscine-loisirs pendant la durée des travaux du complexe, restera le point d'accueil principal avec la possibilité d'acheter des cartes de randonnée et autres prestations et de s'inscrire aux activités.

Ouverture 7j/7 - Du lundi au vendredi de 10h à 19h non-stop

Le samedi de 10h - 20h non-stop et le dimanche de 9h à 13h et de 15h à 18h



photo Michel Laurent



● Calendrier des sorties « Famille Plus » organisées par l'Office de Tourisme

Des animations idéales pour les familles avec des enfants âgés de 3 à 12 ans.

Ces sorties s'adressent à toutes les familles et pas uniquement à la clientèle touristique.

À la Découverte de la Ferme (22€/famille de 1 ou 2 adulte(s) et leur(s) enfant(s) - 10€ par adulte supplémentaire)

Les mardis du 8 juillet au 26 août de 10h à 12h

Initiation escalade (10€/personne)

Les mardis de 15h à 17h du 15 juillet au 26 août et le mercredi 9 juillet de 10h à 12h

À la recherche des lutins (22€/famille de 1 ou 2 adulte(s) et leur(s) enfant(s) - 10€ par adulte supplémentaire)

Les mercredis du 9 juillet au 27 août de 15h à 17h

Construire un abri dans les bois (15€ par famille composée de 1 ou 2 adulte(s) et leur(s) enfant(s) âgés de 3/7 ans - 22€/famille avec des enfants âgés de 8/12 ans - 10€ par adulte supplémentaire)

Les vendredis du 11 juillet au 29 août de 13h30 à 15h30 pour les familles avec enfants de 8/12 ans et de 16h à 17h pour les familles avec des 3/7 ans

Inscriptions à l'Office de Tourisme au plus tard la veille de l'animation (en fonction des disponibilités).

● Remise officielle de la plaque « Famille Plus »

À l'occasion du séminaire annuel Famille Plus Montagne qui s'est tenu du 4 au 6 juin derniers à Saint Lary dans les Pyrénées, la commune de La Bresse, représentée par Claire Prost, référent du dossier, s'est vue remettre la plaque officielle marquant son engagement dans cette démarche d'accueil familial. Cette plaque lui a été remise par Pierre Balme, Maire de Venosc - Les 2 Alpes, Président du groupe de travail Famille Plus à l'ANMSM* et Président du Comité de Gestion du label, et en présence de Laure Froissart, Directrice Adjointe de l'ANMSM*. Pour rappel, l'audit de renouvellement triennal s'était déroulé avec succès le 14 janvier 2014.

*ANMSM : Association Nationale des Maires de Stations de Montagne



● Le site de l'Office de Tourisme, version néerlandaise

Depuis quelques semaines, le site www.labresse.net est disponible en version néerlandaise. La version anglaise existait depuis de nombreuses années et la version en langue allemande est en cours de traduction.



Mr Seb informatique

Sébastien Lejeune Informatique 11, Route de Cornimont 88250 LA BRESSE

Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service Express

Qualité PRO

24 h
Délivrance

FORMATIONS
ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

L'expérience d'un fabricant local
pour votre projet, depuis 1995

www.poirot-construction.fr

Ossature et Madrier massif
Bois des Vosges

Votre projet sur-mesure
et plus de 1000 modèles catalogue

TÉL. 03 29 25 52 33

contact@poirot-construction.fr
9, rue Mougel Bey - 88250 La Bresse

CATENA

RENDEZ-VOUS AVEC LA QUALITÉ ! LE CHOIX !
LE SERVICE ! ET TOUTES LES GRANDES MARQUES !

on y va!

GROUPES Mr.Dricolage

JUSQU'AU 29 JUILLET 2014

JUSQU'À -50% SOLDDES

SUR ARTICLES ET RAYONS SIGNALÉS

www.bricolage-decoration-la-bresse-88.com www.cuisineplaisir.fr
Marion Valdenaire - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

Services communaux de permanence :

En dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone

Mairie : 03 29 25 40 21

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au vendredi : 9h à 12h15 et de 14h à 17h - Samedi : 9h à 12h

Service techniques municipaux : 03 29 25 53 89

Urgence techniques : 06 08 23 56 53

Urgence bâtiments : 06 07 96 51 26

Heures d'ouverture des bureaux au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03 29 25 53 89

Permanence de 9h à 12h du lundi au vendredi

sur rendez-vous (de 14h à 17h) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Electricité : 03 29 25 54 00

Heures d'ouverture des bureaux au public : du lundi au vendredi de 7h30 à 12j et de 13h30 à 17h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21

24, rue de la 3^e DIA - 88310 Cornimont

Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Espace Info Énergie de Saint-Dié : 03 29 55 34 15

89, rue d'Alsace - 88100 Saint-Dié - e-mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18

Police-Gendarmerie : 17

Chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle une semaine de permanence.

Numéro d'urgence : 06 08 57 51 94

+ Service de Garde +

Urgences à domicile Tél. : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique Tél. : 18

Gendarmerie Tél. : 17

Service Médi-Garde (nuit, dimanche et jours fériés - Tél : 0 820 33 20 20)

Dr MENIERE - Dr ARNOULD : 11, rue de l'Église - Tél : 03 29 25 40 09

Matin : 8h - 11h - Après-midi : 15h - 18h. Sur rendez-vous.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi.

Cabinet médical : 2 rue Joseph Remy

Dr LEROY - Tél. : 03 29 25 40 87 - Tous les matins de 8h30 à 10h30.

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 17h à 18h30, sur rendez-vous.

Dr HOFGAERTNER - Tél. : 03 29 25 35 35

le lundi, mardi, mercredi matin de 10h30 à 12h.

Le jeudi, vendredi, samedi matin de 8h à 9h30. Le lundi de 14h à 16h.

Sur rendez-vous : mercredi, jeudi, vendredi de 17h à 19h.

Infirmières

FLIELLER Valérie : 28 rue des Proyes - Tél. : 03 29 25 65 49

POIROT Nathalie : 12 rue Mougel Bey - Tél. : 03 29 25 63 96 ou 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie DORIDANT-MARION : 19 quai des Iranées - Tél. : 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h15.

Pharmacie du HOHNECK : 23, rue Paul Claudel - Tél. : 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Trouvez la pharmacie de garde la plus proche : N°Audiotel 3237 (accessible 24h/24)

Relais Services Publics : Maison de La Bresse - 7A rue de la Clairie - Tél. : 03 29 23 05 78

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 12h et mercredi : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h15

Adavie : Tél. : 03 29 35 23 06

Ambulance-Taxis-VSL

Transmosel SARL : Tél. : 03 29 25 60 60

De 20h à 8h : Service de garde préfectorale en semaine

Dimanches et jours fériés de 8h à 20h : faites le 15

Taxi Denis : Tél. : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95 (personnes assises)

ADMIR

Permanence téléphonique : Tél. : 03 29 25 43 77

Au bureau tous les après-midis : Tél. : 03 29 25 62 60

ÉTAT-CIVIL - Juin 2014

NAISSANCES

Axel Brolis, né le 3 juin 2014 à Remiremont, fils d'Eric Brolis et Karine Bierren.

MARIAGES

Le 4 juin 2014, **Jonathan Pierrel,** agent technique responsable d'activités de loisirs et **Marion Heinrich,** vendeuse en boulangerie, domiciliés à La Bresse.

DÉCÈS

Pierre Marie Jean Rochatte, âgé de 85 ans domicilié 41 rue du Docteur Lapierre à La Bresse décédé le 27 mai 2014 à Remiremont, veuf de Jeannette Marie Thérèse Kessler.

Marcel Lucien Augustin Michel, âgé de 85 ans domicilié 97 rue du Hohneck à La Bresse décédé le 28 mai 2014 à Remiremont, époux de Yvette Marie Thérèse Morel.

Gilles André Gehin, âgé de 51 ans décédé le 10 juin 2014 à Remiremont.

Jean Marie René Remy, âgé de 84 ans domicilié 18 rue Lucien Vincent-Viry à La Bresse décédé à Remiremont, époux de Claire Marie Marguerite Poirot.

Juillet 2014

Du 9 juillet au 3 sept.	Exposition « Terre de compétitions »	Maison de La Bresse	Voir page 1	Ville de La Bresse
9 juillet	Mercredi des producteurs	Place du Champstel	17h-22h	Ville de La Bresse
11 juillet	Concours de saut à ski « Mémorial Dominique Jacobberger »	Station de ski Lispach	12h-24h	Ski club La Bressaude
12 juillet	Passage Tour de France	La Bresse		
13 juillet	Soirée populaire : défilé, retransmission finale Mondial, feux d'artifice, bal	Place du Champstel et Halle des Congrès	20h-3h	Ville de La Bresse
14 juillet	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
15 juillet	Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
15 juillet	Découverte des Croix de Chemins de La Bresse		14h-16h	Paroisse St Laurent de La Bresse
16 juillet	Mercredi des producteurs	Parking des Champions	17h-22h	Ville de La Bresse
18 juillet	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
19 juillet	Les Foulées bressaudes	Centre-ville	A partir de 20h	La Bressaude Athlétisme
20 juillet	24 ^e Montée impossible	Site du Col de Grosse Pierre	8h30-18h	La Bressaude Moto
20 juillet	15 ^e Vide-greniers	Espace Loisirs-Patinoire	7h-17h	Maison des Loisirs et de la Culture
21 juillet	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
22 juillet	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	près du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
23 juillet	Mercredi des producteurs	Place du Champstel	17h-22h	Ville de La Bresse
25 juillet	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
27 juillet	Trace Vosgienne VTT	Xonrupt - Passage à La Bresse	Dès 9h - journée	Comité des Vosges de ski de fond/ Vélo Club de Gérardmer
27 juillet	Rétro Loisirs Ligne Bleue	Parking Complexe piscine	9h-12h	Rétro Loisirs Ligne Bleue
28 juillet	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
29 juillet	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
30 juillet	Mercredi des producteurs	Parking des Champions	17h-22h	Ville de La Bresse

Août 2014

1 août	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office de Tourisme et Loisirs
4 août	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
5 août	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
6 août	Mercredi des producteurs	Place du Champstel	17h-22h	Ville de La Bresse
8 août	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
9 août	Concert « Le catéchumène et l'énergumène » Hommage chanté au Père Duval, par le Père Jean-Paul Klein, recteur de la colline de Sion	Église	20h30	Paroisse St Laurent
9-10-11 août	Fête patronale	Centre-ville	20h samedi	Ville La Bresse
9-10-11 août	45 ^e concours de tir non licenciés	Stand de Tir La Ténine Vallée du Chajoux	9h-18h	La Bressaude Tir
11 août	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
12 août	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
13 août	Mercredi des producteurs	Parking des Champions	17h-22h	Ville de La Bresse
15 août	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office de Tourisme et Loisirs
15 août	Concours de biathlon ouvert à tous	Stand de Tir La Ténine Vallée du Chajoux	9h30-16h	Ski club La Bressaude
18 août	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
19 août	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
20 août	Mercredi des producteurs	Place du Champstel	17h-22h	Ville de La Bresse
20 août	Don du Sang	Salle des fêtes	15h-19h	Etablissement Français du Sang
20 août	Ciné Plein Air d'été	Espace Loisirs Patinoire	21h30	Maison des Loisirs et de la Culture - CINEMA
22 août	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
23 août	Feux de Saint-Jean	Col de Grosse Pierre	à partir de 20h	Classe 2015
25 août	Accueil vacanciers	Salle des Fêtes	18h	Office Tourisme Loisirs
26 août	Concours de pétanque en doublettes ouvert à tous	à côté du gymnase	14h-20h	La Bressaude Pétanque
29 août	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
31 août	Rétro Loisirs Ligne Bleue	Parking Complexe piscine	9h-12h	Rétro Loisirs Ligne Bleue

Septembre 2014

5-sept.	Soirée piscine + pizza	Piscine	à partir de 18h	Office Tourisme Loisirs
6-7 sept.	Salon du livre des Sociétés Savantes des Vosges	Maison de La Bresse	Sam : 14h-18h Dim : 10h-16h	Sociétés savantes
7-sept.	Championnat de Lorraine de Trial Moto	Basse des Feignes	9h-18h	La Bressaude Moto

Directrice de la publication : Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, photographie, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ - Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs - Épinal

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL, Associations diverses.

Tirage : 2700 exemplaires - Prix de vente au numéro : 0,50€

Dépôt légal ISSN : 1168-433X



Votre prochaine programmation juin/juillet

MLC-CINEMA GRAND ECRAN - LA BRESSE www.mlclabresse.com



EDGE OF TOMORROW - Science Fiction, Action américaine, australienne (1 h 53) réalisée par Doug Liman avec Tom Cruise, Emily Blunt.
Dans un futur proche, des hordes d'extraterrestres ont livré une bataille acharnée contre la Terre et semblent désormais invincibles: aucune armée au monde n'a réussi à les vaincre. Le commandant William Cage, qui n'a jamais combattu de sa vie, est envoyé, sans la moindre explication...

Du 9 au 15 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



SOUS LES JUPES DES FILLES - Comédie française (1 h 56) réalisée par Audrey Dana avec Isabelle Adjani, Alice Belaïdi, Laëtitia Casta.
Paris. 28 premiers jours du printemps. 11 femmes. Mères de famille, femmes d'affaires, copines, maîtresses ou épouses... Toutes représentent une facette de la femme d'aujourd'hui : Complexes, joyeuses, complexées, explosives, insolentes, surprenantes...

Du 9 au 15 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



JERSEY BOYS - Musical, Biopic américain réalisé par Clint Eastwood avec John Lloyd, Christopher Walken.
Quatre garçons du New Jersey, issus d'un milieu modeste, montent le groupe «The Four Seasons» qui deviendra mythique dans les années 60. Leurs épreuves et leurs triomphes sont ponctués par les tubes emblématiques de toute une génération qui sont repris aujourd'hui par les fans de la comédie...

Du 16 au 22 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



AU FIL D'ARIANE - Drame français (1 h 40) réalisé par Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin.
C'est le jour de son anniversaire et Ariane est plus seule que jamais dans sa jolie maison. Les bougies sont allumées sur le gâteau. Mais les invités se sont excusés... Ils ne viendront pas. Alors elle prend sa jolie voiture et quitte sa jolie banlieue pour se perdre dans la grande ville...

Du 16 au 22 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



L'EX DE MA VIE - Comédie, Drame français réalisée par Dorothee Sebbagh avec Géraldine Nakache, Kim Rossi Stuart.
Ariane, une jeune violoniste française, accepte la demande en mariage enflammée de Christen, un irrésistible chef d'orchestre. Seul hic : elle est encore un tout petit peu... mariée ! Séparée depuis deux ans de Nino, un instituteur italien au caractère bien trempé, elle parvient à le convaincre de la suivre...

Du 23 au 29 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



LE CONTE DE LA PRINCESSE KAGUYA - Animation, Drame japonaise (2 h 17) réalisée par Isao Takahata.
Adapté d'un conte populaire japonais «Le couper de bambou», un des textes fondateurs de la littérature japonaise, Kaguya, «la princesse lumineuse», est découverte dans la tige d'un bambou par des paysans. Elle devient très vite une magnifique jeune femme que les plus grands princes convoitent...

Du 23 au 29 juillet - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com



TRANSCENDANCE - Science Fiction, Thriller américain, britannique (2 h) réalisé par Wally Pfister avec Johnny Depp, Rebecca Hall.
Dans un futur proche, un groupe de scientifiques tente de concevoir le premier ordinateur doté d'une conscience et capable de réfléchir de manière autonome. Ils doivent faire face aux attaques de terroristes anti-technologies qui voient dans ce projet une menace pour l'espèce humaine...

Du 30 juillet au 5 août - Horaires à consulter sur www.mlclabresse.com

CINÉ PLEIN-AIR

Mercredi 20 août sous la Halle patinoire - centre ville

Film à l'étude (Tarif unique 2 € la séance pour les enfants de moins de 10 ans)

EXCLUSIVITÉ : Profitez du tarif réduit (34€ au lieu de 39€) et réservez le livre documentaire « La Bresse et ses vallées - Mémoires et histoires de la montagne » (460 pages avec illustrations) avant la tenue du Salon du Livre des 6 et 7 septembre 2014 à la Maison de La Bresse.

Un document inédit à ne pas manquer
Contact MLC - Tél. 03 29 25 60 09

La Bresse, petite ville industrielle et touristique, au confluent de deux vallées, Chajoux et Vologne, s'enorgueillit de multiples mémoires que ce livre, richement illustré, met en valeur.

Mémoire des hommes victimes des guerres, de la déportation à Pforzheim et de la destruction totale de la cité.

Mémoire de la reconstruction et de la renaissance urbaine.

Mémoire, toute proche, de l'extraordinaire essor du tourisme et du ski.

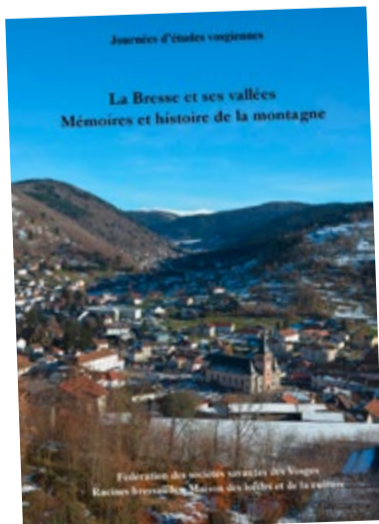
Mémoire de l'aventure textile, de son essor, de sa prospérité et de sa crise.

Mémoire de l'attachement des Bressauds à leurs racines, leur coutume et leur religion catholique.

Mémoire plus lointaine de l'évolution des paysages, les hautes chaumes et les beurheux, créations des hommes.

Mémoire des glaciations et des défrichements contenue dans les moraines et les tourbières.

Quarante auteurs, issus des Racines bressautes, de la Société d'histoire de Remiremont, de l'enseignement et de l'université, conjuguent leurs talents et leurs connaissances pour vous faire redécouvrir votre pays. Ce livre reprend les communications des Journées d'Études Vosgiennes de La Bresse d'octobre 2013.



Participation en images au festival des arts mélangés 2014 organisé par la CCHMo

La MLC avait imaginé quatre actions pour cette édition reliée par un thème fédérateur : « Chemins de traverses »



« La passerelle des âges » autour du potager communautaire : 100 lycéens, 12 jardiniers de Gaci volontaires, des résidents et le soutien des services techniques de Cornimont ainsi que de la maison de retraite de Cornimont et les éco-cantonniers de la CCHMo. Merci aux partenaires et à l'engagement de Frédérique Aubert, enseignante au Lycée Pierre Gilles de Gennes qui a réussi à mobiliser ses élèves



« Chemins de traverses » en passant par le Cap Vert et par les productions scolaires (une centaine de spectateurs, dont une bonne partie de parents d'élèves venus voir sur grand écran les réalisations de leurs enfants. Merci aux artistes Jérôme Thomas, Régine Lehmann, Brice Maire et à l'association Reportage Voyage.



« Petites histoires de la forêt » : théâtre de verdure avec la compagnie BURLE dans un site remarquable, le jardin des Panrées à Cornimont. Merci à l'association qui gère ce jardin.



La première partie du Gala de Modern Jazz imaginé par Agnès Barranger qui s'est déroulé le dimanche 15 juin devant une salle bondée et conquise – musiques du monde, costumes inédits et performances chorégraphiques.

Dojo de la montagne

Le mot du responsable de la commission, Jean Claude Xolin

C'est encore une belle saison qui s'achève, avec un seul regret celui de ne pas avoir pu continuer la section krav-maga par faute d'enseignant. Ce qui implique une légère baisse d'effectif, même si les trois autres disciplines (judo, boxe thaï et aikido) se portent très bien, grâce à un enseignement de qualité et le travail des responsables de chaque section que je salue pour leur dévouement.

En ce qui me concerne, je ne suis que le relais entre les différentes sections de notre Dojo et la structure MLC qui nous soutient dans tous nos projets.

La saison prochaine, nous organiserons un gala du Dojo de la Montagne le samedi 11 avril 2015 au gymnase de Cornimont où nous aurons le plaisir de vous présenter toutes les disciplines pratiquées, en espérant vous rencontrer lors de cette manifestation.

Félicitations à Hugo Bazin : une ceinture noire au dojo
Le dojo de la montagne section Saint-Amé a vu son premier adepte de judo mériter une ceinture noire. Il s'agit d'Hugo Bazin. Judoka depuis l'âge de 8 ans, il a aujourd'hui 16 ans, a obtenu ses ceintures une à une à force de travail et de pugnacité.



Boxe avec Éric BEAZA

Voici quelques éléments concernant la section boxe thaïlandaise du dojo de la montagne.

Ce sont quelques photos de nos deux dernières compétitions qui bouclent la saison sportive riche en compétitions avec de belles victoires pour bien terminer et un Jean-Marie Delacote formidable en soigneur et homme de coin qui a été d'une aide précieuse.

Je souhaite une belle saison 2014-2015 à tous nos pratiquants.

LES MERCREDIS DES PRODUCTEURS

Dès 17h
 16 juillet (Parking des Champions) - 23 juillet (Place du Champstel)
 30 juillet (Parking des Champions) - 6 août (Place du Champstel)
 13 août (Parking des Champions) - 20 août (Place du Champstel)

Tous les mercredis d'été, la ville est heureuse de vous accueillir sur les marchés des « mercredis des producteurs » !

Exposants, artisans et producteurs sont là pour vous faire découvrir et apprécier leurs spécialités, au rythme des animations musicales. Petits et grands pourront réaliser ou découvrir des poteries, de la vannerie, se balader à poneys... Vous pourrez également vous restaurer sur place autour d'un repas traditionnel.

Rendez-vous sur la place du Champstel ou le Parking des Champions, à partir de 17h !



ACCUEIL DES VACANCIERS

Tous les lundis de juillet et août - Maison de La Bresse - 18h

Un rendez-vous pour découvrir la ville de La Bresse et ses produits locaux, ainsi que le programme des animations et activités de la semaine, en collaboration avec l'association « Les Toujours Jeunes » et les commerçants partenaires.



CONCOURS DE PETANQUE EN DOUBLETTE

Complexe sportif des champions
 8-15-22-29 Juillet

Organisés par La Bressaude/Pétanque
 Ouvert à tous de 14h à 20h



Cet été à La Bresse...



101^e TOUR DE FRANCE 12 juillet

Les coureurs arriveront par le col de Planois, puis direction Grosse-Pierre pour attaquer la Traverse de la Roche, la route du Droit, col de Grosse-Pierre et arrivée à Gérardmer. Cette traversée de La Bresse figure un sommet comptant pour le classement du « Meilleur Grimpeur ». Le stationnement sera interdit toute la journée sur tout l'itinéraire de la course. De plus, toute voie débouchant sur le parcours emprunté par les coureurs et la caravane sera fermé à partir de 13h.

Itinéraire

	Horaire de la caravane	Horaire des premiers coureurs
Col de la Croix des Moinats	15h13	16h53
Le Raindé	15h16	16h56
Le Pré de l'Orme	15h18	16h59
La Bresse (D34-D486)	15h20	17h
Carrefour D486-VC	15h23	17h02
Col de Grosse Pierre	15h25*	17h04

* La caravane n'empruntera pas la Traverse de la Roche, mais continuera sa route par Grosse-Pierre. Il n'y aura pas de distributions de cadeaux de l'intersection de la Traverse de la Roche jusqu'à la route du Droit.

SOIRÉE POPULAIRE dimanche 13 juillet 2014

20 h 30 : Défilé
 Départ et arrivée parking de la piscine (distribution de drapeaux et bracelets lumineux) avec les sections sportives de La Bressaude

21 h : Finale de foot
 Diffusion sur grand écran de la finale de la Coupe du Monde à la Halle des Congrès

22 h 45 : Feux d'artifice et Bal avec "Vendest" à la Halle des Congrès

Renseignements : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr



FÊTE PATRONALE CONCOURS de BIATHLON

du 9 au 11 août

Fête foraine au complexe Piscine Loisirs Patinoire.



Samedi 19 Juillet 2014
Foulées Bressaudes
 Mémorial René DEMANGE
 Organisées par La Bressaude Athlétisme - COHM
 16^e Edition



Conseil Général VOSGES



SPECIALISTE DE LA MONTAGNE
 LA BRESSE - Centre Ville
 17, Quai des Tranchées - Tél 03 29 25 41 89 - www.intersport-labresse.com

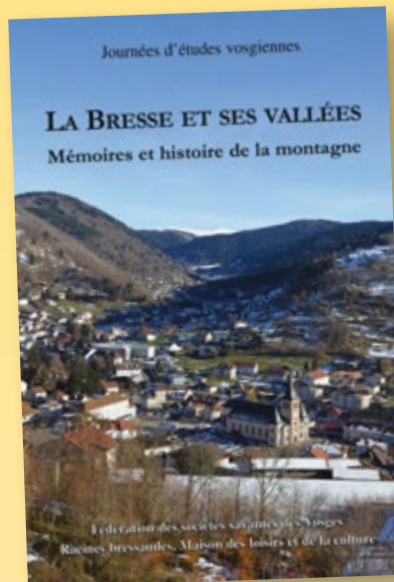
24^e montée impossible



www.mclabresseaude.fr
 LA BRESSE Vosges
 20 juillet
 Dimanche toute la journée
 Entrée : 10€
 Gratuit - de 14 ans
 Coupe des 4 massifs OBERSAXEN (CH) BERNEX (F) LA BRESSE (F) MUNSTER (F)
 Bikepark La Bresse Saison 2014
 75 jours d'ouverture !
 Du 29 Mai au 14 Septembre 2014

SALON DU LIVRE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES VOSGES

Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2014
 à la Maison de La Bresse



en avant-première, présentation du livre La Bresse et ses vallées, Mémoires et histoires de la montagne, qui reprend les conférences des Journées d'Etudes Vosgiennes d'octobre dernier